

Montpellier ou les joies de l'immigration illégale



Parmi les immigrés illégaux, il existe des catégories dûment répertoriées et étiquetées ce qui leur confère un air de légitimité. Ainsi en va-t-il des MNA. Pour rappel: les MNA sont des individus de moins de dix-huit ans entrés seuls illégalement sur le territoire et n'ayant sur place aucun représentant légal, des mineurs non accompagnés. Leur jeune âge leur vaut des droits particuliers à savoir la protection des Services d'Aide Sociale à l'Enfance dont tout mineur peut bénéficier sans considération de nationalité. Seuls sont pris en compte l'évaluation de l'âge et de l'isolement. La France leur consacre 13 millions d'euros par an. Fort bien.

Sauf que. L'évaluation doit se faire dans une langue que comprend l'intéressé ce qui bien évidemment complique la chose.

Sauf que, selon la loi du 16 mars 2016, les examens osseux, méthodes utilisées pour déterminer l'âge, d'ailleurs

contestées par de nombreuses instances nationales et internationales, « *ne peuvent à elles seules déterminer si l'intéressé est mineur* ». Les examens osseux ou dentaires ne pouvant donner qu'une fourchette, **le doute doit bénéficier à l'intéressé**. L'examen pubertaire, quant à lui, est proscrit.

On comprend qu'une telle loi, entrave plus qu'elle n'aide la lutte contre l'immigration clandestine. La présence de ces individus, mineurs isolés, ne fait d'ailleurs que s'accroître.

Ainsi, la ville de Montpellier voit depuis quelque temps un nombre croissant de mineurs isolés de plus en plus jeunes, excédant les capacités des centres d'accueil, venus du Maroc, des Balkans, de Gambie ou d'autres villes françaises moins ensoleillées. Ils sévissent dans le centre ville au grand dam des passants : squats, vols à l'arraché, sont devenus courants dans le quartier de la Comédie.

Midi Libre, le quotidien local s'attendrit : **des mineurs isolés se transforment en délinquants pour survivre**. Et minimise : ils survivent **en enchaînant les larcins**. Larcin, nous dit le Larousse, s'emploie pour des petits vols commis sans effraction et sans violence. Des petits Gavroche en quelque sorte.

Pourtant, ce n'est pas une épidémie de vols de pain ou de pommes aux étalages dont ont à se plaindre les passants. Ce sont plutôt des vols de bijoux, de portables, dont certains avec violence, vol en réunion sous la menace d'un couteau, effraction à coups de pioche d'une maison dans le quartier de Celleneuve, rapporte ce journal.

La police se plaint : chaque arrestation s'est soldée par une remise en liberté avec comparution ultérieure chez le juge. Comme les centres d'accueil sont saturés, nombre de ces mineurs se retrouvent à la rue.

Quant à l'âge, il arrive qu'il varie d'une arrestation à l'autre, le même individu donnant des âges différents à chaque

interpellation. Par ailleurs, même un illégal majeur ne peut être renvoyé dans son pays qu'avec l'accord de celui-ci.

Le citoyen se trouve pris dans ce paradoxe kafkaïen : les lois ne le protègent pas mais sont mises au service de ceux qui les narguent.

Florence Labbé